MODE D'EMPLOI DU PISTOLET A COLLE
CONSIGNES DE SECURITE IMPORTANTES

Pour usage domestique uniquement.

VEUILLEZ LIRE CES INSTRUCTIONS

1. Branchez le pistolet à colle. Chargez les bâtonnets de colle par l'arrière du pistolet.
2. Actionnez la gâchette plusieurs fois jusqu'à ce que le bâtonnet soit fermement coincé dans le tube.
3. Laissez le pistolet préchauffer durant 5 minutes environ.
4. Pressez la gâchette jusqu'à ce que la colle coule de l'embout.
5. Il n'est pas nécessaire d'étaler la colle. Collez les deux surfaces dans les 15 secondes. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une pince ou tout autre ustensile de maintien.
6. Débranchez le pistolet lorsque vous avez terminé. Aucun nettoyage n'est requis. Ne retirez jamais le bâtonnet de colle du pistolet.
7. Cet appareil est muni d'une fiche polarisée (une broche est plus large que l'autre). Pour réduire les risques d'électrocution, cette fiche ne peut rentrer dans la prise électrique que d'une seule façon. Si la fiche ne rentre pas correctement dans la prise, tournez-la. Si elle ne rentre toujours pas, veuillez contacter un électricien qualifié. Ne modifiez la fiche d'aucune manière.
8. N'immergez pas dans l'eau.
9. N'utilisez que des bâtonnets de colle de taille appropriée.
10. Attention – électrocution : Afin de garantir une protection continue contre l'électrocution, débranchez l'appareil lorsque vous ne l'utilisez pas.
11. CONSERVER CES INSTRUCTIONS.

ATTENTION :

- La colle liquide est très chaude ! La température au niveau de l'embout peut atteindre 200°C. Si vous deviez néanmoins entrer en contact avec la colle chaude par accident, n'essayez pas de l'enlever. Placez immédiatement la zone brûlée dans l'eau froide.
- Afin de garantir une protection continue contre l'électrocution, ne branchez l'appareil qu'à un socle proprement fixé.

CONSIGNES DE SECURITE

Lisez ces consignes attentivement avant d'utiliser le pistolet à colle.

- SURFACES TRES CHAUDES : la colle et l'embout du pistolet peuvent atteindre des températures allant de 150°C à 200°C (selon le modèle utilisé).
  Evitez tout contact avec la peau.
  En cas de brûlure, plongez la peau dans l'eau froide.
  Il est recommandé qu'un adulte supervise les enfants lors de l'utilisation du pistolet.
- N'utilisez pas le pistolet dans un milieu ou un environnement humide et ne l'exposez pas à la pluie.
- Débranchez le pistolet de la prise murale lorsque vous ne l'utilisez pas.
- N'introduisez jamais dans le pistolet d'autres objets que les bâtonnets de colle recommandés.
- Ne retirez jamais le bâtonnet de colle du pistolet une fois qu'il y a été mis : les dommages occasionnés pourraient être irréparables.
- Ne tirez jamais sur la corde pour débrancher le pistolet.

RECOMMANDATIONS – REPARATIONS

- Si le câble électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fournisseur, le service après-vente du fournisseur ou tout autre personne qualifiée afin d'éviter tout danger.
- Si vous souhaitez jeter l'appareil, apportez-le toujours à un point de collecte reconnu et prévu à cet effet.

- L'utilisation de cet appareil n'est pas adaptée aux personnes (enfants inclus) présentant un handicap physique, sensoriel ou mental, ou manquant d'expérience ou de connaissance, à moins qu'elles aient reçu l'encadrement et les instructions nécessaires par une personne responsable de leur sécurité.
- Surveillez vos enfants afin qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Si le câble électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fournisseur, le service après-vente du fournisseur ou tout autre personne qualifiée afin d'éviter tout danger.
- Si le câble électrique est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un cordage spécifique mis à disposition par le fournisseur ou ses représentants.

- Ne jetez pas vos appareils électriques dans les poubelles municipales, utilisez les points de collecte prévus à cet effet.

- Contactez les autorités locales pour plus d’informations sur les systèmes de collecte disponibles.
- Si vous jetez vos appareils électriques en pleine nature ou dans une décharge publique, des substances nocives pourraient contaminer la nappe phréatique et entrer dans la chaîne alimentaire, nuisant ainsi à votre santé et bien-être.
- Lorsque vous remplacez d’anciens appareils électriques par de nouveaux, le détaillant est légalement tenu de reprendre les anciens appareils, au moins gratuitement, pour les jeter adéquatement.